

MAR 17		17	0
		28	0
MER 18		15	0
		32	3
JEU 19		17	0
		30	7
VEN 20		18	0
		27	8
SAM 21		17	0
		26	2
DIM 22			
LUN 23		17	0
		28	5
		16	0
		30	3

## Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oidium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Divers**

## Stades phénologiques

La majorité du vignoble est au stade fermeture de grappe. Les tous premiers grains vérés ont été observés sur la commune de Carlus, sur Gamay. Des phénomènes de coulure sont observés de manière très importante sur les Prunelard, Mauzac, Loin de l'oeil, Duras, Merlot, Fer.

## MILDIU

### Analyse de risque

#### Observation au vignoble :

De nouvelles taches sont apparues sur jeunes feuilles depuis le jeudi 12 juillet. Elles sont consécutives aux contaminations du 04 et 05 juillet.

### Préconisations

De nouvelles pluies sont annoncées pour jeudi et vendredi, protéger en priorité les parcelles déjà impactées et les jeunes pousses :  
\* 200g à 400g de cuivre métal par hectare

Si vous avez des sorties de tâches, appliquez :

\* *Prevam Plus, Essen'ciel, Limocide, huile essentielle d'orange douce à 0,8%* (6 applications max) **biocontrôle**

Les spécialités à base de cuivre sont limitées en termes de nombre de passages. Pensez à alterner les spécialités commerciales.

### Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

### A retenir

Restez couvert!

## BLACK ROT

### Analyse de risque

#### Observations :

Au vignoble, la maladie ne progresse plus sur les parcelles avec d'anciens symptômes sur feuille, et reste très maîtrisée dans la majorité des cas à ce jour.



Symptômes de black-rot sur baies sur témoin non-traité (18/06/18 -



### Préconisations

Surveillez l'évolution des sorties de symptômes.

Sur les parcelles indemnes, surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et n'intervenez qu'en cas de pluie. Sur parcelles atteintes, attention aux repiquages liées à la présence de la rosée matinale.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha.

### Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

### A retenir

Surveillez l'évolution du risque de pluie

**OIDIUM**Analyse de risqueObservations :

Nous constatons quelques symptômes d'oïdium sur baies sur des parcelles "flottantes" (parcelles traitées sensibles et "à historique oïdium").

Les cépages concernés à ce jour sont le Chardonnay, la Muscadelle, Gamay, Mauzac et Duras.

Préconisations

**A part sur les parcelles très sensibles et avec symptômes, les traitements peuvent être stoppés pour les parcelles ayant atteint la fermeture de grappe complète.**

\* *Fluidosoufre, Fluid'ancre, soufre 20kg/ha (dose conseillée) biocontrôle*

Soufre mouillable :

\* *Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Dispers, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6-8kg/ha (dose conseillée); Héliosoufre, soufre mouillable 7,5l/ha (dose homologuée), 5l/ha (dose conseillée) biocontrôle*

**A retenir**

Protection jusqu'à fermeture de grappe complète

**BOTRYTIS**Analyse de risqueObservations

Nous observons toujours quelques baies de botrytis sur Chardonnay, Muscadelle et Gamay (parfois liées à des perforations de vers de grappe). Soyez vigilants, nous



observons de nombreuses perforations d'eudémis.

Préconisations

Pour limiter les attaques de botrytis, il faut éviter tout

attaque de vers de la grappe et d'oïdium.

**L'effeuillage est aussi efficace pour limiter les attaques de Botrytis. Les résultats les plus positifs s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "Nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.**

Les traitements antibotrytis sont à réserver aux parcelles très sensibles à la pourriture grise. Le stade B ("fermeture de la grappe") est en approche :

\* *Serenade Max, Bacillus subtilis, 2kg/ha (8 applications max) biocontrôle*

\* *Botector, Aureobasidium pullulans, 0,4kg/ha (3 applications) biocontrôle*

\* *Armcarb, bicarbonate de potassium 3kg/ha (8 applications max) biocontrôle*

Alternatives

L'effeuillage et l'éclaircissage sont des méthodes permettant de limiter le développement du Botrytis.

**VERS de la GRAPPE**Analyse de risqueObservations

Perforation d'eudémis

Nous sommes sur la fin du vol d'eudémis. Nous observons des perforations sur baies, parfois importantes, y compris sur certaines parcelles confusées.

Préconisations

La gestion de la 3ème génération se fait maintenant en effectuant un comptage des perforations en fin de G2, **le seuil de nuisibilité est de 10 perforations pour 100 grappes.**

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

**A retenir**

Observez vos grappes afin de voir les perforations

**CICADELLE VERTE**Analyse de risqueObservation

Les larves de la génération estivale sont observées depuis la semaine dernière. Des symptômes de grillure sont observés sur Braucol, Merlot, Prunelard et Gamay.

**Ce ne sont pas les adultes qui piquent et provoquent des grillures mais les larves.**

Préconisations

Débutez la protection si vous observez les premières larves.

Alternatives

Les applications à base d'argile (produit de biocontrôle) doivent se faire dès l'apparition des 1ères larves.

**A retenir**

Débutez la protection si vous observez les 1ères larves

**FLAVESCENCE DOREE**Analyse de risqueObservations

Les symptômes illustrés ci-contre sont apparus :

Préconisations

Vous devez observer vos parcelles et vous référer au Bulletin Spécial Flavescence Dorée du 06 juillet 2018, afin de savoir si vous êtes sur un secteur à risque.

**Les larves ne sont plus présentes dans les parcelles : stoppez les traitements!**

**A retenir**

Observez vos parcelles

**DIVERS**

**Erinose** : de nouveaux symptômes sont observés sur jeunes feuilles.

**Esca** : de nombreux cas d'apoplexie sont observés sur Braucol et Duras.

**Carences en potasse** : présence sur de nombreux cépages (carence induite liée à un excès d'eau au niveau des racines datant de la période pluvieuse)

**Galle phylloxérique** : symptômes au vignoble

**Attention à respecter les délais avant récolte (DAR)**

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

**Prochain bulletin le 23 juillet 2018**

**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03

